

**DATE DE
CONVOCAATION**

17 Juin 2024

Nombre de Conseillers

En exercice	27
Présents	24
Votants	25

Objet :Compte de Gestion
2023-Budget VILLEDÉPARTEMENT DE L'EUVE
CANTON EVREUX NORDMAIRIE
DE
GRAVIGNY***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 Juin à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinnè LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON BAUMANN, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Maxime HUMBERT, Patrik WATEL, Brigitte BOULAT-DAUFRENE, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL, Claire MOURAUD, Jean Pascal LECOQ

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr BENOUDA Abdelkader à Mr PERREAU David

Absents :

Mme DUCHESNE Jocelyne

Mme LEBLANC-GONSARD Gwendoline

A été élu : secrétaire de séance : Mr Nicolas PALOC

Vu l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'adoption du Compte de Gestion,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et justifiées,

Considérant que le Compte de Gestion 2023, visé et certifié, est déclaré conforme au Compte Administratif 2023,

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le

ID : 027-212702997-20240624-272992421-DE



Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

Article 1^{er} : de DECLARER que le Compte de Gestion du Budget Principal VILLE dressé pour l'exercice 2023 par le Comptable Public, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

